La HACA signe une convention de partenariat avec l'Université Internationale de Rabat (UIR)

23 juil 2018

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a scellé, lundi 23 juillet 2018, une

convention cadre de partenariat avec l'Université Internationale de Rabat (UIR), en vue de renforcer leurs liens de coopération dans de nombreux domaines, notamment celui de la formation, de la recherche et du développement.

La convention, signée par M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la HACA, et par M. Noureddine Mouaddib, Président de l'UIR, s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la HACA vouées à la formation et au développement des compétences en matière d'études holistiques et de prospective. Elle vise notamment à organiser des sessions de formation continue de haut niveau dans plusieurs domaines, et à consolider l'échange synergique d'informations, de documentations et de recherches, à travers des séminaires et colloques sur des sujets susceptibles d'intéresser la HACA, par l'implication d'éminents experts que l'UIR compte dans son large réseau à travers le monde, notamment des originaires du Maroc, en plus de spécialistes de renom en Europe, aux Amériques et ailleurs.

Lors de son intervention, M. Jamal Eddine Naji s'est félicité pour notre pays de cette université marocaine « innovante », de rang mondial et de réputation internationale, tout en saluant l'excellence de son enseignement et sa grande innovation, relevant, au passage, son slogan phare, « Osons le Maroc », qui fait un échos parfait à l'ambition de la Haca d'être un modèle de régulation pour un « Maroc dans le monde » avec exigence de performance et d'anticipation. En conséquence de ces horizons fusionnels entre les deux institutions, le DG de la Haca n'a pas manqué de souligner les axes majeurs de coopération et de partage à promouvoir dans le cadre de ce partenariat entre les deux institutions, en particulier le volet relatif aux recherches qualitatives, interpellant les sciences humaines, et d'autres plus techniques et fort structurantes comme la préservation des archives, ce trésor de la mémoire collective, dit-il.

Pour sa part, M. Noureddine Mouaddib a présenté un aperçu sur l'UIR et les formations qu'elle dispense, au moyen d'une vidéo institutionnelle et d'un exposé relatant l'historique et la genèse de cette institution avant et après son lancement officiel lors de la cérémonie de pose de la première pierre par Sa Majesté le Roi le 14 septembre 2010. Exposant les multiples programmes et laboratoires de recherches ainsi que les cursus diplômants (doublement, par L'UIR et par des universités partenaires prestigieuses de par le monde), M. Mouaddib a souligné que son institution aspire à tisser des liens étroits avec la Haute Autorité sur nombre de domaines stratégiques en relation avec le monde de la communication et les disciplines connexes. Il a également rappelé que l'UIR regorge d'experts et d'enseignants de notoriété internationale dont la Haca pourrait tirer profit pour élargir ses champs d'action et de recherches, en plus du renforcement des capacités de ses cadres et managers.

M. Mouaddib était accompagné, lors de cette rencontre par MM. Mohamed Abdellaoui, Vice-Président Exécutif, Hakim Tazi, Directeur du Développement Commercial et Ahmed Belkhayat Directeur Conseil et Formation. Alors que M. Naji était accompagné par Mmes et MM. Abdeljalil Elhammoumi, Directeur Général Adjoint, Redouane Draiss, Directeur Administratif et Financier, Nadir Tahir, Directeur du Suivi des Programmes, Anas Ghenimi, Directeur des Infrastructures Techniques et Veille Technologique, Latifa Tayah, Directrice des Etudes et Développement, Lamia Salhi, Directrice du Centre de Documentation et de Reprographie, Ahmed Drissi Alami Machichi, Coordinateur de l'Unité Audit et Contrôle de Gestion, Abdessalam Moutaouakkil, coordinateur d'unité au Département des Études Juridiques, Amina Moujtahid, Coordinatrice d'Unité au Département Informatique, Lamiae Khalfouna Coordinatrice d'Unité au Département Administratif et Financier et Oumaima El Khattabi, chargé au sein de la cellule de traduction auprès de la Direction générale.

Il convient de rappeler que l'UIR est le tout premier établissement de l'enseignement supérieur privé à obtenir la reconnaissance de l'Etat, en tant que premier modèle au pays de partenariat Public/Privé. Par conséquent, elle est habilitée à délivrer des diplômes équivalents aux diplômes nationaux et qui

sont reconnus par les différentes universités étrangères partenaires de l’UIR.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B